



**PRÉFET  
DE MAYOTTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'environnement,  
de l'aménagement,  
du logement et de la mer

# NOTE D'INFORMATION

**Relative à l'accueil sans RDV pour les activités VÉHICULES  
et ICPE**

## ● VÉHICULES :

A partir du 17 Juillet 2023 : toute demande d'informations ou de dépôt de dossier seront faites à l'adresse suivante :

[agents.eie.sepr.dealm-mayotte@developpement-durable.gouv.fr](mailto:agents.eie.sepr.dealm-mayotte@developpement-durable.gouv.fr)

**L'accueil du public se fera : les jeudis matin de 8h45 à 11h45.**

## ● ICPE :

A partir du 17 Juillet 2023 : toutes questions relatives aux ICPE seront faites à l'adresse suivante :

[agents.eie.sepr.dealm-mayotte@developpement-durable.gouv.fr](mailto:agents.eie.sepr.dealm-mayotte@developpement-durable.gouv.fr)

**L'accueil du public se fera : les vendredis matin de 8h00 à 11h45.**

L'unité Environnement Industriel, Énergie et Véhicule vous remercie de votre compréhension.

Adjoint au chef de l'Unité  
Environnement Industrie et Energie

Zouway ABDOUL-KADER